

# Tout ce qu'il faut savoir pour bien choisir son courtier en ligne

**TRANSPARENCE** Le paysage du courtage en ligne s'est grandement modifié au cours des dernières années, marquant l'avènement des forfaits où seule la transaction est payante. Un modèle qui favorise les acteurs low cost.

Dans le contexte actuel de crise économique, les courtiers en ligne se retrouvent depuis peu face à une clientèle à la recherche de la moindre économie. Une cible de choix pour le nouvel acteur du marché, iDealing.com, actif depuis 2012, qui remporte d'ailleurs cette année la palme des coûts les plus bas. Il propose une grille tarifaire épurée, sur le modèle initialement lancé par Binck.fr. La révolution, amorcée par le courtier néerlandais en 2008, a eu tout le temps nécessaire de produire son plein effet.

Prenant conscience qu'un grand nombre de clients potentiels étaient freinés par des tarifications complexes et opaques, auparavant de mise, la plupart des courtiers en ligne, et même certaines banques, ont adopté un schéma identique et proposent désormais des grilles simplifiées. Nous avons donc adapté notre tableau, scindant en deux parties les forfaits, avec ou sans frais divers de fonctionnement, pour reproduire le plus fidèlement possible l'étendue et la variété des montants à payer.

Depuis plusieurs années, on constate une baisse généralisée des coûts et la montée en puissance des acteurs low cost (voir graphique ci-contre). Ce n'est pas un hasard si deux parmi les trois courtiers en ligne les plus consultés par les nouveaux clients, Bourse Direct, Bink.fr et Fortuneo, figurent sur notre podium.

## Une multitude de services

Selon la lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF, en France, 1 % de la population adulte « tradait » sur Internet en 2012. Soit quelque 475.000 propriétaires de portefeuille en ligne. Pour attirer de nouveaux clients, les opérateurs étoffent leur gamme de services. Ils sont de plus en plus nombreux à proposer d'investir dans des produits dérivés : 50 % des publicités émises par les courtiers en ligne vantent les hauts rendements potentiels du trading via des produits financiers souvent risqués. Comme les CFD (Contracts for Difference), qui connaissent un regain d'intérêt de la part des investisseurs. Afin de vous accompagner dans vos projets, on relève une autre évolu-

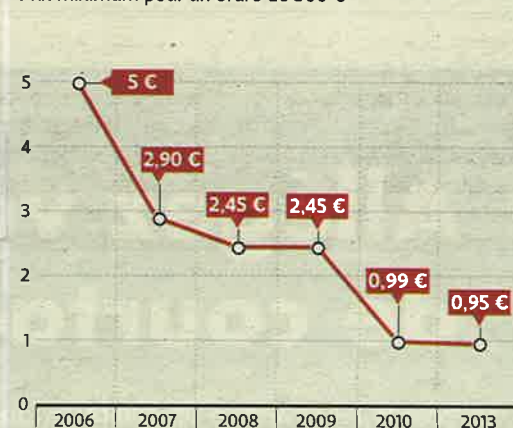
## PODIUM DES COURTIER LES MOINS CHERS

Prix pour un ordre d'un montant de 3.000 €



## ÉVOLUTION DES FRAIS DE COURTAGE

Prix minimum pour un ordre de 500 €



tion : la plupart des courtiers proposent de souscrire à des services de conseil en investissement.

## Un dossier pour choisir

L'offre est donc toujours aussi variée, mais la tarification s'est grandement simplifiée pour attirer les nouveaux investisseurs, ou les vétérans, désireux de changer de maison de courtage. Ce dossier a pour objectif de vous permettre de déterminer quel

est le prestataire le mieux adapté à vos besoins. Simple courtier sur Internet ou vraie banque en ligne, il s'agit donc maintenant de choisir entre la trentaine de grilles tarifaires proposées. Nous établissons ici un palmarès des opérateurs les moins chers pour trois profils : débutant, initié et expert. De plus, comme près de la moitié des investisseurs particuliers de l'Hexagone possèdent des titres à l'étranger, nous avons également comparé les

coûts des ordres sur les principales places financières autour du globe. Quant aux informations pratiques, nous vous expliquons les implications de la nouvelle taxe sur les transactions financières, mais également l'art et la manière de changer d'opérateur ainsi que les différentes étapes pour résoudre un conflit avec votre courtier.

**DOSSIER RÉALISÉ PAR WILLIAM SADRIN AVEC PASCAL ESTÈVE**

## Débutant : les prix bas avant tout

**LES COURTIER SANS ENGAGEMENT**

- Pas de frais divers ou de tenue de compte
- Pas de nombre minimal d'ordres par mois

**MINIMISER SES FRAIS** Pour un investisseur novice, on préférera les courtiers low cost, qui ne facturent pas de frais divers et n'imposent pas un nombre minimal d'ordres par mois. Attention, toutefois, à ce que la qualité et la fiabilité du service soient suffisantes. Sur la plus haute marche du podium des tarifs les plus avantageux figure un nouvel acteur : iDealing. Mais avec une politique de prix très agressive, à 50 centimes d'euro

l'ordre, plus 0,05 % de frais de courtage et d'exécution (minimum de 0,45 €, soit 0,95 € au total), les frais de fonctionnement de la structure d'iDealing sont sans doute réduits de façon drastique, et les questions émergent quant à la qualité du service. Un nouveau courtier, qui, de plus, propose des tarifs agressifs, est rarement bien accueilli en France.

On se souvient notamment du lancement de Binck.fr, qui a connu des

débuts difficiles dans l'Hexagone, le deuxième marché du courtage d'Europe, avant de gagner la confiance des investisseurs.

Sur les deuxième et troisième marches, on retrouve respectivement BourseDirect (plus partenaires) et, justement, Binck.fr. Ce dernier allie d'ailleurs toujours parfaitement ergonomie de la plate-forme et services de qualité, avec des prix qui restent inférieurs à la moyenne du marché. **W. S.**

## Intermédiaire : profiter de l'effet de levier

**LES MEILLEURS TARIFS SUR LE SRD**

Les frais de report les plus faibles (en %)

Rang	Courtier	Taux (%)
1 <sup>er</sup>	FORTUNEO	0 %
2 <sup>es</sup> ex aequo	BANK	0,18 %
	Binck.fr	0,18 %

Les plus petits frais

Rang	Courtier	Prix (€)
1 <sup>ers</sup> ex aequo	BINCK.FR	10 €
	HSBC	10 €
3 <sup>e</sup>	essy	11 €

**SRD** L'investisseur particulier, après un certain temps passé sur les marchés, finit un jour par envisager l'utilisation de l'effet de levier. Il peut avoir recours aux CFD (lire page suivante) ou au Service de règlement différé. Le SRD permet de bénéficier d'un levier pouvant aller jusqu'à cinq fois. Bien connu de la plupart des investisseurs, ce service permet une gestion plus dynamique. La majorité des courtiers dispensent d'ailleurs de frais en cas

d'aller-retour (ouverture puis fermeture de la position dans la même séance), un avantage particulièrement utile en cas de Spiel sur les actions. Si l'on se penche sur les tarifs, on note une légère déception avec Binck.fr, qui facture le passage d'ordre au SRD 2,50 €, plus 0,023 % par jour et par position.

A titre de comparaison, Bourse Direct ne facture que 0,023 %. Si vous comptez conserver vos positions d'un

mois à l'autre, il est également nécessaire de prendre en compte les frais de prorogation (voir graphique ci-contre). Ils peuvent aller de 0,18 % chez BforBank (minimum de 15,50 €) à près de 0,36 % chez Boursorama. Pour les plus actifs, ils sont gratuits avec le forfait haute fréquence de Fortuneo. Si le service est disponible sur simple demande chez la plupart des courtiers, on remarque tout de même son absence chez iDealing. **W. S.**

## Expert : des forfaits adaptés aux plus actifs

### FORFAITS « ACTIFS » EN RÉSUMÉ

Engagement (nombre minimal d'ordres par mois) ● Tarif par ordre

<b>FORTUNE0</b> Fortuneo Trader 100 ordres	100	6,50 €	<b>Start Finance</b> Start Finance Trader Pro	75	9,50 €
<b>Boursorama</b> Boursorama Ultimate Trader	30	9,90 €	<b>CORTAL CONSORS</b> Cortal Consors Unlimited	30	10 €

**FRÉQUENCE** Les gros passeurs d'ordres, que ce soit en termes de fréquence ou de montant, peuvent réaliser de belles économies d'échelle. Plusieurs forfaits sont pensés spécialement pour les traders actifs ; le choix de l'un d'eux se fera dans le cadre d'une stratégie d'investissement particulière, comme le day trading. Car ce sont les prestations fournies, l'accès à une plate-forme d'analyse technique, par exemple, qui présentent un réel avantage. Le

handicap de ces forfaits est une tarification très pénalisante en cas de non-respect de l'engagement de passage d'ordres.

Ainsi, chez Cortal Consors, le forfait actif a l'avantage de facturer 10 € l'ordre, quel que soit le montant. Un tarif qui devient nettement inférieur à celui, classique, de Binck.fr... à partir de 10.000 € l'ordre, à condition que 30 opérations au minimum par mois soient réalisées, sans quoi l'opérateur prélève la modique somme de 250 €

sur votre compte. Fortuneo dispose également d'une offre « active », Trader 100 ordres, qui donne accès à des frais de courtages fixés à 6,50 €, un tarif qui commence à devenir intéressant à partir de 5.000 €. Il est, en revanche, nécessaire de réaliser 100 opérations dans le mois.

En conclusion, le choix d'un forfait actif se fait dans le cadre d'une gestion dynamique et régulière, avec une fréquence de passage d'ordres préalablement établie. **W. S.**

## Allégez vos frais de courtage

Pour toute ouverture de compte avant le 2 mai.

**-50%**  
sur vos frais de courtage

jusqu'au 30 août 2013\*

**Quand on aime l'action, on en veut toujours plus... mais pas à n'importe quel prix.**

C'est pourquoi Binck.fr vous propose des tarifs parmi les moins chers du marché pour vous permettre de toujours investir en bourse dans les meilleures conditions.

Montant de l'ordre	Frais de courtage	
Inférieur ou égal à 1 000 €	-2,50 €	1,25 €
Entre 1 000 € et 5 000 €	-5,00 €	2,50 €
Entre 5 000 € et 7 500 €	-7,50 €	3,75 €
Entre 7 500 € et 10 000 €	-10,00 €	5,00 €
Supérieur à 10 000 €	-0,10 %	0,05 %

N° Vert 0 800 940 980

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

\* -50 % sur vos frais de courtage pour vos ordres passés sur NYSE Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam et Lisbonne) avant le 30 août 2013 et à hauteur de 1 000 € de frais de courtage offerts. La réduction portera sur les ordres exécutés (hors frais de Règlement Différé et de taxe sur les transactions financières). Offre valable pour toute ouverture ou tout transfert entre le 15 mars et le 2 mai 2013, dans la limite de 2 comptes de nature différente (un compte-titres et un PEA) et réservée aux personnes majeures, capables et résidant fiscalement en France, sous réserve d'acceptation du dossier. Offre cumulable avec les autres offres en cours sur Binck.fr.

**\*BINCK.FR**  
Vous allez aimer l'action

### LE BOOM DES CFD

**RISQUE** Les produits dérivés sont à la mode, en France. Avec un minimum d'expérience, il est possible d'élargir grandement son éventail d'outils. Pour les plus audacieux, il est peut-être temps d'envisager les CFD (Contract For Difference, des contrats à terme avec un fort effet de levier). Ils rencontrent un succès toujours grandissant, si bien que les autorités européennes, inquiètes de cette tendance à haut risque, ont tout récemment averti les investisseurs des dangers de ces outils financiers et du peu de scrupules de certains opérateurs.

On préférera donc se fier à des acteurs historiques. Parmi les offres les plus diversifiées, on retient tout particulièrement celles d'IG Markets et de Saxo Banque. Le premier est reconnu comme l'un des acteurs les plus fiables du marché des CFD en France. Sur le plan des tarifs, l'opérateur britannique figure également parmi les moins chers.

A titre d'exemple, le *spread* (écart entre le prix de vente et le prix d'achat, prélevé par le courtier à l'ouverture et à la fermeture de la position) d'un échange de contrats Cac 40 est de seulement 1 point. Encore mieux, il ne varie pas en fonction de la volatilité, contrairement à ceux de la plupart des autres opérateurs CFD.

Saxo Banque, pour sa part, est l'un des leaders du marché français des CFD et du Forex (marché des devises). Il propose également des tarifs très compétitifs, tel un *spread* de 2 points sur les contrats Cac 40. Cortal Consors et Boursorama proposent aussi ces contrats grâce à leur partenariat avec Saxo Banque.

Il est ainsi possible pour les clients de l'opérateur en ligne de BNP Paribas d'investir sur les matières premières, les indices ou le Forex sans transférer leur compte. De même pour Fortuneo et Bourse Direct, qui distribuent en marque blanche les CFD d'IG Markets. **W. S.**

## Baisse généralisée des tarifs

**CONCURRENCE** Depuis notre dernière enquête, réalisée en octobre 2010, les tarifs de courtage ont le plus souvent baissé, surtout chez les courtiers qui étaient les moins compétitifs. L'exemple le plus emblématique est ABC Bourse, qui, en passant désormais par Bourse Direct (tout comme Capitol), a réduit de 10,64 à 0,99 € le montant minimal prélevé. Parmi les autres courtiers en ligne, une évolution identique est également à l'ordre du jour, mais à une échelle moindre.

Ainsi, BforBank a réduit de 7,60 à 3 € le courtage pour un ordre de 500 €. Enfin, avec la formule Boursorama Trader, le courtage pour un ordre de 6.000 € est revenu de 28,80 à 16,65 €. L'arrivée, l'an dernier, sur le marché français d'iDealing a contribué à ce mouvement. « Nous sommes agressifs sur les prix afin de gagner des parts de marché, explique Lee Foster Bowman, PDG d'iDealing. Nous avons pour objectif d'en détenir de 3 à 4 % d'ici à quatre ans. Nous bénéficions des coûts les plus faibles du marché, avec de nombreux paramètres automatisés qui nous permettent d'avoir moins de personnel. » Une baisse des tarifs encore peu suivie.

### D'autres critères de réussite

« Le tarif est une condition nécessaire mais non suffisante, estime Vincent Germyns, directeur de Binck France et Belgique. Un service de qualité et une plate-forme informatique performante sont deux autres critères de réussite. J'attends de voir si ces deux conditions sont remplies par iDealing avant de m'interroger sur une éventuelle modification de nos tarifs. »

Afin d'assurer une lecture optimale des tarifs proposés par les différents courtiers en ligne, nous vous les présentons dans deux tableaux distincts. Le premier regroupe ceux qui ne prélèvent pas de droits de garde et de frais annexes. Dans le second tableau, qui concerne plutôt les grands réseaux bancaires, trois colonnes ont été ajoutées pour avoir une vue exhaustive de l'ensemble des frais.

P. E.

### LES FORFAITS SANS FRAIS DE TENUE DE COMPTE

COURTIER (FORFAIT)	SITE INTERNET	ENGAGEMENT (ORDRES MINIMAUX/MOIS)	PÉNALITÉS	FRAIS DE COURTAGE POUR UN ORDRE DE :		
				PROFIL DÉBUTANT 500 €	PROFIL INTERMÉDIAIRE 3.000 €	PROFIL EXPERT 6.000 €
IDEALING	www.idealing.com/fr	0	0	0,95	2	3,50
ABC BOURSE	www.abcbourse.com	0	0	0,99	2,70	5,40
BOURSE DIRECT	www.boursedirect.fr	0	0	0,99	2,70	5,40
CAPITOL	www.capitol.fr	0	0	0,99	2,70	5,40
BINCKBANK	www.binck.fr	0	0	2,50	5	7,50
BOURSORAMA DÉCOUVERTE	www.boursorama.com	0	0	1,99	18	36
ABS TRADER ONE	www.absysteme.fr	3	5,98 €/mois	8,37	10,80	21,60
ABS ACTIVE TRADER		3	5,98 €/mois	14,95	14,95	14,95
BFORBANK PREMIUM	www.bforbank.com	1	4 €/mois	3	7	13
BFORBANK ADVANCED		1	7 €/mois	3	7	13
BFORBANK TRADER		30	10 €/mois par tranche de 5 ordres non réalisés	3	7	11
BOURSORAMA CLASSIC	www.boursorama.com	1	5,95 €/mois	5,50	14,40	28,80
BOURSORAMA TRADER		1	5,95 €/mois	16,65	16,65	16,65
BOURSORAMA ULTIMATE TRADER		30	119 €/mois	9,90	9,90	9,90
CORTAL CONSORS START	www.cortalconsors.fr	1	0,1435 %/semestre, minimum 14,35 €	2,50	9	28,80
CORTAL CONSORS ACTIVE		1	8 €/mois	14	14	14
CORTAL CONSORS UNLIMITED		30	250 €/mois	10	10	10
EASY BOURSE PREMIUM	www.easybourse.com	1	5 €/mois	5	13,50	27
EASY BOURSE EXPERT		1	6,50 €/mois	13	13	13
EASY BOURSE INTENSE		30	10 €/ordre manquant	10	10	10
FORTUNEO OPTIMUM	www.fortuneo.fr	0	0	1,95	6	12
FORTUNEO TRADER ACTIF		30	59,80 €/mois	9,50	9,50	9,50
FORTUNEO TRADER 100 ORDRES		100	3 €/ordre exécuté + 6,50 €/ordre manquant	6,50	6,50	6,50
MES ACTIONS.COM	www.mesactions.com	3 (1)	5,95 €/mois	15,49	15,49	15,49
START FINANCE ZEN	www.startfinance.com	5	11,50 €/ordre manquant	11,50	11,50	11,50
START FINANCE TRADER		25	10,50 €/ordre manquant	10,50	10,50	10,50
START FINANCE TRADER PRO		75	9,50 €/ordre manquant	9,50	9,50	9,50

OBSERVATIONS : TOUS LES TARIFS SONT EN TTC ET NE CONCERNENT QUE LES ORDRES PASSÉS PAR INTERNET. (1) : DEUX PREMIERS ORDRES GRATUITS JUSQU'À 5.000€.

### LES FORFAITS CLASSIQUES

COURTIER (FORFAIT)	SITE INTERNET	PROFIL DÉBUTANT		PROFIL INTERMÉDIAIRE		PROFIL EXPERT	
		FRAIS DE COURTAGE POUR UN ORDRE DE 500 €	FRAIS DIVERS ANNUELS POUR UN PORTEFEUILLE DE 6.000 € (12 LIGNES)	FRAIS DE COURTAGE POUR UN ORDRE DE 3.000 €	FRAIS DIVERS ANNUELS POUR UN PORTEFEUILLE DE 30.000 € (10 LIGNES)	FRAIS DE COURTAGE POUR UN ORDRE DE 6.000 €	FRAIS DIVERS ANNUELS POUR UN PORTEFEUILLE DE 60.000 € (10 LIGNES)
AXA BANQUE	www.axabanque.fr	9	66	15	140,20	18	230,20
BNP PARIBAS	www.bnpparibas.net	7,30	74,40	16,50	132	33	247
BARCLAYS ESSENTIEL	www.barclays.fr	9	90	15	180	30	340
BARCLAYS E EXPERT		12	90	12	180	12	340
CAISSE D'ÉPARGNE	www.caisse-epargne.com	8,90	62,40	15,60	112	33,60	184
DUBUS TARIF 1	www.dubus.fr	5,86	119,60	10,76	132,76	21,53	265,51
DUBUS TARIF 2		5,86	90,90	17,94	90,90	17,94	90,90
HSBC INVEST	www.hsbc.fr	9,60	37,20/gratuit si + 15 ordres	19,20	66/gratuit si + 15 ordres	38,40	102/gratuit si + 15 ordres
HSBC INVEST EXPERT		15	37,20/gratuit si + 15 ordres	15	66/gratuit si + 15 ordres	15	102/gratuit si + 15 ordres
LCL BOURSÉ EXPERT		8	99 - 15 si 2 ordres/mois	14	120 - 36 si 2 ordres/mois	14	156 - 72 si 2 ordres/mois
LINEBOURSE	www.linebourse.fr	10,20	76,80	15,30	139	30,60	229
SICAVONLINE	www.sicavonline.fr	17,94	95,69	18	95,69	36	144
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	www.societegenerale.fr	8,89	72,96	16,20	125,80	32,40	198,80
START FINANCE SANS ENGAGEMENT	www.startfinance.com	7,60	6	7,60	30	21,60	60

## Développement des offres de gestion conseillée

**SERVICE** C'est la tendance du moment chez les courtiers en ligne. Les établissements rivalisent d'inventivité pour proposer aux investisseurs particuliers des aides à la décision de plus en plus originales, dont certaines gratuites.

Ainsi, Binck.fr met à la disposition de ses clients, et ce sans frais, trois outils informatiques : Pro'Screener, Pro'Scoring et Pro'360°, une série de logiciels de valorisation, de recherche d'opportunités et de vision globale des marchés. Bourse Direct, quant à lui, facture à 47 € par mois (actuellement 29 € pour un abonnement d'un an,

avec les trois premiers mois offerts) l'accès à son espace Infos Expert. Il s'agit d'un site dédié, alimenté par une équipe de conseillers qualifiés qui transmettent leurs recommandations, leur valeur du jour ou encore leur sentiment de marché.

Boursorama se distingue en proposant un service exclusivement dédié aux stratégies court terme, en partenariat avec Day by Day, un cabinet d'analyse technique indépendant. Il faut déboursier 59 € par mois pour bénéficier des services, qui ne sont facturés que si la performance mensuelle est positive. Il est très diffi-

cile de juger de la qualité de chacune de ces offres, aucun indicateur de performance n'étant mis en avant par les sociétés.

### Avoir ses propres convictions

C'est la raison pour laquelle il est capital de bien connaître son portefeuille et de disposer de convictions solides avant de confronter ses opinions avec un conseiller qui a très souvent aussi une fonction commerciale... et utilisera, en conséquence, un discours plus ou moins orienté. Selon nous, ces services ont pour intérêt, avant tout,

de donner de nouvelles idées d'investissements et des solutions de gestion.

Cortal Consors propose notamment le conseil expert, un service de suivi de portefeuille dédié qu'il est possible de tester gratuitement pendant quatre mois. Il est destiné à « des investisseurs avertis ayant une bonne connaissance et une expérience des marchés financiers ». Un conseiller unique et pro-actif est chargé du suivi de vos investissements, et il vous contacte régulièrement pour faire le point (ponctuellement si nécessaire). Il faut ensuite déboursier 50 € par mois pour continuer de disposer d'un conseiller

attitré. Ce type d'aide à la décision permet souvent de saisir des opportunités jusqu'alors insoupçonnées et de disposer, par l'intermédiaire d'un conseiller, d'un panel de compétences d'analyse beaucoup plus vaste qui vous évitera sûrement beaucoup de décisions précipitées.

Attention à la relation que vous instaurerez avec votre conseiller, car, quoi qu'il arrive, vous ne pourrez pas tenir votre courtier pour responsable de vos pertes. Vous resterez donc toujours maître de vos décisions ; ces dernières seront simplement plus éclairées.

W. S.

## De fortes variations de tarifs à l'international

**OPPORTUNITÉ** Si les Français investissent majoritairement dans des valeurs françaises, plus de la moitié d'entre eux possèdent néanmoins des actions cotées sur des marchés étrangers.

C'est un passage obligé pour tous ceux qui souhaitent diversifier géographiquement leur portefeuille. On rappelle toutefois que les titres étrangers (hors Union européenne) ne sont pas éligibles au PEA. La plupart des opérateurs proposent d'investir sur les places étrangères, moyennant des frais très variables d'une offre à l'autre.

### Une grille tarifaire complexe

Si les tarifs restent souvent identiques sur toutes les places d'Euronext en Europe – exception faite, parfois, de Lisbonne (voir tableau ci-contre) –, acheter des titres sur les marchés américains peut se révéler très onéreux, d'autant que la tarification est souvent bien plus complexe à décrypter. Elle intègre les frais des brokers étrangers auxquels les courtiers de l'Hexagone ont recours.

Dès frais susceptibles d'augmenter sous le coup des changements de fiscalité outre-Atlantique.

Les différences peuvent être importantes, et le classement des courtiers les moins chers varie en fonction de la place d'exécution, du montant de l'ordre et des frais de broker étrangers. Bourse Direct, par exemple, facture l'ordre sur le Nyse

ou le Nasdaq 8,50 € jusqu'à 10.000 €, puis 0,09 % au-delà. A titre de comparaison, le même ordre sera facturé 5 € plus 0,10 % chez Binck.fr, 15 € chez Cortal Consors et 23,90 € au minimum chez Boursorama. Des ponctions importantes,

auxquelles s'ajoutent parfois... des droits de garde.

En effet, alors que Bourse Direct a depuis longtemps supprimé les droits de garde sur les valeurs françaises, ils sont de 0,036 % par an pour les lignes de titres à l'étranger.

### Avec prudence

Il est important également de rappeler que les portails Internet des courtiers français sont conçus pour le marché local. Entre erreurs de référencement et flux d'informations souvent moins fournis, le confort de gestion n'est pas le même que pour les titres de la place parisienne. Si vous êtes, par exemple, un lecteur régulier des recommandations d'analystes, celles concernant les valeurs étrangères seront peu nombreuses. Quant aux cours, ils sont rarement en temps réel chez les courtiers low cost. Ainsi, il faut déboursier 3 € par mois pour disposer des cours des places américaines en direct chez Binck.

Dans le cas où ces frais semblent trop élevés chez votre opérateur, il est toujours possible de jouer les titres étrangers indirectement, à des frais réduits, par l'intermédiaire des trackers ou ETF. **W. S.**

TARIFS À L'INTERNATIONAL			
	NYSE & NASDAQ	EUROPE HORS Euronext	AUTRES
<b>BOURSE DIRECT (ABC BOURSE/ CAPITOL/ MESACTIONS)</b>	8,50 € jusqu'à 10.000 €, puis 0,09 %	Londres-Francfort 0,15 % (min 15 €) Espagne-Suisse 0,20 % (min 18 €)	0,48 % (min 41,90 €)
<b>BINCK.FR</b>	5 € + 0,10 %	15 € + 0,15 %	10 € + 0,15 %
<b>FORTUNEO OPTIMUM</b>	0,2 % (20 € min)	0,20 % (20 € min)	1 % (min 30 €)
<b>FORTUNEO TRADER ACTIF</b>	9,50 € jusqu'à 10.000 €, puis 0,12 %		
<b>BOURSORAMA CLASSIC</b>		0,45 % (min 32,90 €)	X
<b>BOURSORAMA TRADER</b>	0,12 % (23,90 € min)		
<b>BOURSORAMA ULTIMATE TRADER</b>			
<b>ABS TRADER ONE</b>	0,48 % (min 41,90 €)		
<b>ABS ACTIVE TRADER</b>			
<b>BFORBANK PREMIUM</b>	18 € jusqu'à 7.700 € puis 0,23 % + frais de broker étranger		
<b>BFORBANK ADVANCED</b>			
<b>BFORBANK TRADER</b>	15 € jusqu'à 7.700 €, puis 0,19 % + frais de broker étranger		
<b>CORTAL CONSORS START</b>			
<b>CORTAL CONSORS ACTIVE</b>	15 €	25 €	0,55 %
<b>CORTAL CONSORS ILLIMITED</b>			
<b>EASY BOURSE PREMIUM</b>	20 € jusqu'à 7.000 €, puis 0,2 %	35 € jusqu'à 7.000 €, puis 0,35 %	55 € jusqu'à 10.000 €, puis 0,55 %
<b>EASY BOURSE EXPERT</b>			
<b>EASY BOURSE INTENSE</b>			
<b>START FINANCE ZEN</b>			
<b>START FINANCE TRADER</b>	0,2 % (min 15 €)	X	X
<b>START FINANCE TRADER PRO</b>			

## Comment changer de courtier ?

**COMPÉTITIVITÉ** Vous estimez que votre courtier en ligne est trop cher pour les services qu'il vous propose ? Vous envisagez donc de changer de prestataire. Ne vous précipitez pas en vous fiant uniquement à la seule tarification. En effet, il ne s'agit que d'un paramètre de choix parmi d'autres.

Un service de qualité et une plate-forme informatique performante se révèlent tout aussi importants, la première condition consistant à pouvoir passer ses ordres de Bourse dans des conditions optimales. Or des dysfonctionnements informatiques sont toujours possibles, même chez des courtiers réputés.

C'est le cas en particulier lorsqu'un changement de système informatique survient. Par exemple, en juillet 2011, la passation d'ordres par Internet a été impossible pendant plusieurs jours pour les clients de Végactif ; de même, les clients de Fortuneo ont été victimes, l'an dernier, de bugs informatiques.

### Tester en réel avant le transfert

C'est la raison pour laquelle Benoît Grisoni, directeur des activités de Boursorama en France, préconise de tester en réel la solidité d'une plate-forme avant de changer de courtier.

« Il faut commencer avec un petit portefeuille avant de transférer l'intégralité de son portefeuille. Un test en grandeur nature permet de voir si l'outil est bien configuré, si une plate-forme complémentaire de trading est prévue pour les investisseurs les plus actifs et s'il est possible de passer ses ordres par l'intermédiaire d'applications mobiles. Cela permet également de vérifier la pertinence des informations qui figurent sur les fiches des sociétés et de vérifier la disponibilité du service clientèle. »

En procédant de cette façon, vous testerez donc l'ensemble du service offert. Si vous êtes un adepte de marchés particuliers, vérifiez que vous pouvez y recourir.

Par exemple, il n'est pas possible d'opérer sur le Monep avec Fortuneo. Chez iDealing, vous n'avez pas accès au SRD (service de règlement différé).

Dans l'hypothèse où l'essai se révèle concluant, vérifiez que les tarifs énoncés ne recèlent pas des pièges, comme la nécessité de passer un certain

nombre d'ordres pour bénéficier du tarif attractif.

Enfin, assurez-vous que des droits de garde ne seront pas perçus, une exemption étant d'usage chez un courtier en ligne performant.

### Prise en charge possible des frais de clôture

Après avoir sélectionné de façon drastique un nouveau courtier, vérifiez, avant de clore votre compte actuel, le montant des frais qui devraient vous être prélevés. Ils varient selon les banques et la taille du portefeuille. Dans certains cas, l'addition peut être salée. En procédant de cette façon, vous aurez l'occasion de contrôler si le montant qui sera effectivement perçu est justifié ou non.

Demandez à votre nouveau courtier en ligne s'il vous remboursera ces frais. C'est le cas, par exemple, chez Bourse Direct. Vous devrez lui envoyer un relevé de comptes de votre ancien établissement sur lequel figure le montant de vos frais de transfert.

Votre nouveau compte Bourse Direct sera alors crédité dans un délai de trois semaines.

Fortuneo a aussi prévu ce remboursement, mais avec un plafond élevé, de 500 €. Pour sa part, Binck rembourse, jusqu'au 2 mai, 100 % des frais de transfert en frais de transactions valables pendant six mois.

Techniquement, le transfert de votre portefeuille peut durer quelques semaines. Cela sera le cas, en particulier, si vous détenez des actions non cotées, à l'instar des titres inscrits sur le Marché libre. Des spécialistes de votre nouveau courtier contacteront votre ancien intermédiaire et prendront en charge les formalités administratives.

Toutefois, votre compte titres ne pourra pas être transféré si vous êtes engagé sur le SRD ou si vous êtes débiteur. Vous devrez avoir dénoué vos positions avant de faire votre demande.

En attendant la réalisation du transfert, vous pourrez toutefois continuer de passer des ordres sur votre ancien compte. Vous ne serez bloqué qu'une journée, celle pendant laquelle le transfert sera effectué. Dès le lendemain, vous pourrez opérer à partir de votre nouveau compte. **P. E.**

### COMPRENDRE ET UTILISER L'ANALYSE QUANTITATIVE ET GRAPHIQUE

Antoine Zaccaria, qui collabore régulièrement à Investir-Le Journal des Finances, vous propose trois sessions de formation d'une journée à Paris le 26 avril, Lille le 3 mai et Metz le 17 mai  
Prix : 175 €  
Renseignements : [contact@canal-europ.com](mailto:contact@canal-europ.com) ou [www.canal-europ.com](http://www.canal-europ.com)

\* Il réalise notamment chaque année une page de perspectives dans le numéro bilan.

Merci de renvoyer le bulletin d'inscription, accompagné d'un chèque d'acompte de 75 €, en cochant la case appropriée, à RMM Diffusion, 20 rue Jean-Laurent, 54310 Homécourt

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : ..... Email : .....

26 avril PARIS

3 mai LILLE

17 mai METZ

RMM Diffusion : organisme de formation enregistré sous le n° d'activité 41 54 01833 54

UN TEST EN GRANDEUR NATURE PERMET DE VOIR SI L'OUTIL EST BIEN CONFIGURÉ



**BENOÎT GRISONI,**  
DIRECTEUR DES ACTIVITÉS  
DE BOURSORAMA EN FRANCE

## Trois étapes pour résoudre un litige boursier

**DYSFONCTIONNEMENT** Vous avez passé un ordre, et il n'a pas été exécuté alors qu'il aurait dû l'être. Même si, grâce à l'automatisation des processus de l'industrie du courtage en ligne, ce cas de figure est relativement rare, des bugs informatiques sont toujours possibles. Lors d'une réclamation, vous devez respecter trois étapes.

Commencez naturellement par alerter votre courtier. En général, vous disposez d'un délai de quarante-huit heures (ce délai est mentionné dans la

convention de services que vous avez signée avec votre intermédiaire) après réception d'un avis d'opéré erroné pour envoyer un courrier en recommandé avec avis de réception. Passé ce délai, l'opération est considérée comme acceptée.

Bien souvent, vos ordres sont horodatés et votre opération référencée. C'est en particulier le cas chez Boursorama. « Quand un ordre qui aurait dû être exécuté ne l'a pas été en raison d'un incident technique, nous offrons au client

l'éventuel écart qu'il a subi entre le cours initial et le cours auquel l'ordre a été effectivement réalisé », précise ainsi Benoît Grisoni, directeur des activités de Boursorama dans l'Hexagone.

La deuxième étape consiste à saisir le service de qualité de votre courtier en cas de refus de régularisation par votre intermédiaire.

### Ultime recours, l'AMF

Au cas où un accord se révélerait impossible, le troisième recours

consistera à alerter le médiateur de l'Autorité des marchés financiers. Dans le cadre de sa mission de résolution amiable des conflits, il vous informera sur les règles qui régissent la transmission et la réception des ordres de Bourse. Pour le saisir, vous aurez à lui fournir le courrier de votre courtier vous informant du rejet total ou partiel de votre demande. Vous lui adresserez en outre une copie des pièces justificatives en votre possession (avis d'opé-

rés, échanges de courriers, captures d'écran, etc.).

Envoyez l'ensemble à M<sup>me</sup> Marielle Cohen-Branche, médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17, place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02.

Le médiateur disposera de trois mois pour lancer une procédure contradictoire gratuite et écrite, afin de trouver un règlement amiable. Il pourra même convoquer les deux parties à une réunion. P. E.

### UNE TAXE TRÈS PÉNALISANTE

► **FISCALITÉ** Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2012, la taxe sur les transactions financières concerne les actions françaises dont la capitalisation boursière dépasse 1 milliard d'euros au 1<sup>er</sup> décembre de l'année précédant celle de l'imposition. Il faut également que le siège social soit situé en France.

Cette dernière condition permet à des représentantes de l'indice Cac 40 comme EADS et STMicroelectronics, qui ont installé leur siège social respectivement en Allemagne et aux Pays-Bas, d'y échapper.

Au total, 114 sociétés parmi celles du SBF 120 sont concernées. En début d'année, la Foncière des murs, Ipsos, Nexity, Paris-Orléans, Plastic Omnium, Sartorius Stedim Biotech et Teleperformance ont fait leur entrée, mais APRR et Somfy ont été exonérées.

Cette taxe est également prélevée lors de l'exercice d'une option ou d'un achat à terme ayant fait préalablement l'objet d'un contrat. Même les droits et les bons de souscription sont concernés si la capitalisation du sous-jacent dépasse 1 milliard. En revanche, la taxe sur les transactions financières n'est pas due à l'occasion d'une vente.

Son montant, de 0,2 %, est très pénalisant, puisqu'il représente le quadruple (!) des frais de courtage en vigueur chez le courtier en ligne le moins cher (0,05 % par transaction chez iDealing) et environ le double du montant prévu pour la plupart des bons courtiers en ligne, où un pourcentage proche de 0,1 % constitue la norme.

Cette taxe sur les transactions financières, prélevée uniquement en France, pourrait être étendue, sous une forme légèrement différente, à toute l'Europe l'an prochain. En effet, la Commission européenne a récemment présenté son projet de taxe à onze pays membres de l'Union européenne. Elle serait de 0,1 %, et non plus de 0,2 %, par transaction. P. E.

SI VOUS  
NE SAVEZ  
TOUJOURS PAS  
CE QUE VEUT  
DIRE CFD,  
OUVREZ PLUTÔT  
UN PEL.

Le service d'exécution d'ordres sur CFD présente un risque élevé et peut aboutir à des pertes excédant votre investissement initial. IG Markets Ltd (Siège social : Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, London, EC4R 2YA), autorisée et régulée par la Financial Services Authority, est autorisée à fournir des services d'ordres sur CFD en France par l'Autorité de Contrôle Prudential (Banque de France). IG Markets France (RCS Paris no. 500 540 174). \* Faites-vous partie des investisseurs avisés ?

LASSÉ DE TOUJOURS INVESTIR SUR LES MÊMES VALEURS ? AVEC LES CFD, VOUS ACCÉDEZ AUX INDICES, ACTIONS, FOREX ET MATIÈRES PREMIÈRES DEPUIS UNE SEULE ET MÊME PLATEFORME.

Accès aux marchés mondiaux (non-stop 24h/24 pour le Forex), négociation sur plus de 10 000 valeurs, investissements à la hausse comme à la baisse pour profiter de toutes les variations des marchés : avec les CFD, vous donnez du levier à votre trading.

Ouvrez gratuitement votre compte démo, testez notre plateforme de trading, et découvrez nos formations sur [igmarkets.com](http://igmarkets.com)

ARE YOU A SMART INVESTOR ?

RÉVÉLATEUR D'OPPORTUNITÉS  
CFD : ACTIONS | INDICES | FOREX

IG